



# Avis de Course

★★★ INTERSERIE ★★★  
Dériveur et Caravelle

Samedi 27 avril - Dimanche 28 avril 2019

## REGLES

La course sera régie par les Règles de Course à la Voile World Sailing 2017-2020 - Les prescriptions de la Fédération Française de Voile. Les règles de classe en vigueur, le présent avis de course et les instructions de course. Les Caravelle devront être conformes au carnet de jauge et à jour de leur cotisation de classe 2019.

## ADMISSIBILITE - INSCRIPTION- ENGAGEMENT

- La régata sera ouverte à tous les dériveurs, en solitaires, en double et aux quillards de sport.
- **Inscriptions le vendredi 26 avril à partir de 18h00 et le samedi 27 avril de 10h00 à 12h00 à la SNL**
- Les équipiers devront présenter leur licence FFVoile « Compétition »
- Les équipiers étrangers ne possédant pas de licence FFVoile devront présenter un justificatif de leur appartenance à une autorité Nationale membre de World Sailing et un justificatif d'assurance RC
- Droits : Dériveurs en double 35 euros / dériveurs solitaire 20 euros

## PROGRAMME

Parcours tactiques et, ou raids selon instructions de course

**Samedi 27 avril** : - 12h30 Topo des équipages sur la terrasse de la SNL

- 14h00 Mise à disposition du Comité de course pour une ou plusieurs courses

**Dimanche 28 avril** : - 11h00 Mise à disposition du Comité de course pour une ou plusieurs courses

- A partir de 16h00, remise des prix à la SNL

## INSTRUCTIONS DE COURSE ET PARCOURS

Les Instructions de Course et leurs annexes seront délivrées lors de l'inscription.

Les zones de course, de départ et les parcours seront décrits dans les annexes.

Circulation dans la rade et les chenaux : selon les règles particulières indiquées dans les Instructions de Course

**CLASSEMENT** : Deux courses suffiront pour valider la compétition.

## COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer ou de rester en course relève de sa seule responsabilité ; en acceptant de participer ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage matériel et corporel.



## Inscription

★★★ Intersérie Dériveur et Caravelle ★★★

Samedi 27 avril et Dimanche 28 avril 2019

Nom du Yacht : ..... N° de voile : .....  
Type du Yacht : ..... Couleur coque/pont.....

|                   | Equipier I | Equipier II | Equipier III |
|-------------------|------------|-------------|--------------|
| Nom               |            |             |              |
| Prénom            |            |             |              |
| N° de Licence FFV |            |             |              |
| Adresse Courriel  |            |             |              |
| Téléphone         |            |             |              |

### Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné, M..... autorise mon enfant ..... à participer à cette compétition et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents cette activité sportive. (*Signature de l'un des parents précédée de la mention « Bon pour autorisation parentale »*)

Fait à : ..... le : ..... mention : « ..... »

Signature :

### Attestation

Je m'engage à respecter les Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.

Je certifie exacts les renseignements portés sur ce document.

Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

**Signature Equipier I**

(Mention nécessaire : lu et approuvé)

**Signature Equipier II**

(Mention nécessaire : lu et approuvé)

**Signature Equipier III**

(Mention nécessaire : lu et approuvé)

### Droits d'inscription :

Dériveurs en double 35 €uros / dériveurs solitaire 20 €uros